

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOCAL

2025

Bourgogne Franche-Comté

Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap

Bourgogne Franche-Comté

Trois questions à **Fabrice Geurts**, directeur territorial handicap du FIPHFP en Bourgogne Franche-Comté



Vingt ans après la loi de 2005, quel regard portez-vous sur son impact dans la Fonction publique et dans votre région ?

La Fonction publique a su se montrer à la hauteur des ambitions de la loi.

Le taux d'emploi progresse de manière continue (pour atteindre une moyenne de 6,96 %). L'impact s'apprécie aussi qualitativement. Les dispositifs soutenus par le FIPHFP y sont largement diffusés. Parmi ces derniers, on peut citer la promotion de l'apprentissage qui a dépassé l'objectif de 6 % d'apprentis en situation de handicap. Le droit à la portabilité du matériel a été largement adopté. Dernier exemple, la plateforme de prêt de matériel, qui a dépassé ses objectifs pour sa première année d'activité. Les employeurs ont su professionnaliser les acteurs internes, s'entourer de partenaires externes, ce que le FIPHFP encourage et facilite via ses interventions et son Handi-Pacte. L'enjeu est d'aider chaque employeur public à s'inspirer des meilleures pratiques, les mettre en œuvre dans l'esprit de la loi de 2005.

Pouvez-vous nous partager un événement ou un partenariat qui illustre le dynamisme de votre région en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Dans le cadre des événements organisés par le Handi-Pacte, nous avons pu réunir les principaux employeurs publics de Saône-et-Loire. Les trois versants de la Fonction publique étaient représentés, en présence de Monsieur le Sous-Préfet référent au handicap.

Cette réunion a été l'occasion pour les employeurs d'évoquer les freins, leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du FIPHFP, et de prendre connaissance des orientations stratégiques de ce dernier.

À l'occasion de la présentation de l'offre de service avec Cap emploi, des enjeux locaux ont pu également être identifiés, comme la difficulté grandissante de pouvoir donner accès à la médecine du travail (faute de remplacement des médecins partant en retraite).

Cet événement a permis de démontrer l'engagement des employeurs en matière de politique handicap, et aura des suites en termes d'action en 2026. Une initiative comparable s'est également tenue dans l'Yonne.

Si vous deviez résumer, en une phrase, l'action du FIPHFP en 2025 dans votre région, quelle serait-elle ?

L'action du FIPHFP en Bourgogne Franche-Comté s'est voulue au plus près des employeurs afin de lever les freins à l'insertion et au maintien des personnes en situation de handicap.





Sommaire

Actualités 2025
**dans la région
Bourgogne Franche-Comté**

.....page 4

Chiffres
clés 2025

.....page 8

Comité local
Bourgogne Franche-Comté

.....page 12

Actualités 2025

Une année 2025 riche en actualités en Bourgogne-Franche-Comté



La mise en œuvre de la plateforme de prêt de matériel

Lancée en janvier 2025, la plateforme de prêt de matériel à destination des personnes en situation de handicap est pleinement opérationnelle sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté. Soutenu par le FIPHP et l'Agefiph, et opéré par la Mutualité Française Saône-et-Loire, le dispositif constitue une solution concrète, rapide et clé en main à la disposition des employeurs publics pour faciliter l'intégration ou le maintien en poste d'agents en contrat court ou d'apprentis en situation de handicap.

La plateforme permet une réponse rapide à un besoin d'adaptation : la demande est traitée en moins de 48 heures et le matériel est personnalisé, livré et testé sur plusieurs jours en moins de deux semaines. Elle sécurise également l'insertion professionnelle des agents, en apportant une solution de compensation

ponctuelle et souple. Un ergothérapeute et/ou ergonome intervient directement sur le lieu de travail pour évaluer les besoins, proposer des solutions adaptées et permettre leur test. La plateforme assure ensuite l'installation, l'aide à la prise en main, un suivi régulier et une réévaluation à six mois garantissant un service complet et individualisé. La plateforme répond particulièrement aux situations où une compensation durable ne peut être mise en place immédiatement. Elle s'inscrit dans une logique d'inclusion durable, en complément des autres leviers de compensation existants.



*Pour en savoir plus
sur la plateforme de prêt*

Le développement des dynamiques territoriales dans le Territoire de Belfort et en Saône-et-Loire

La création d'un collectif inter-fonctions publiques dans le Territoire de Belfort (CDG90)

Depuis le printemps 2024, le Centre de gestion du Territoire de Belfort (CDG90) a souhaité créer, avec le soutien du FIPHFP, un groupe de travail inter-fonctions publiques pour mieux coordonner les parcours professionnels des agents en situation de handicap.

Son objectif : décroisonner, rompre l'isolement et favoriser les synergies locales afin d'apporter des réponses plus cohérentes et réactives sur le territoire. Le groupe réunit une dizaine de structures : collectivités territoriales, centre hospitalier, Éducation nationale, services de l'État, université, ainsi que des partenaires externes tels que CAP Emploi et la PAVA (Prestation d'Accompagnement Vers l'Alternance), qui accompagnent des candidats en situation de handicap vers l'apprentissage.

En un an, les effets sont déjà tangibles. Sur le volet maintien dans l'emploi, une dizaine de situations ont été étudiées, débouchant sur six immersions professionnelles et un contrat d'apprentissage en vue d'un reclassement. Côté insertion, six nouvelles immersions, quatre contrats d'apprentissage et un CDD ont vu le jour. Au-delà des chiffres, la réussite du dispositif tient à la circulation des savoirs et des pratiques : conduite d'une Période de Préparation au Reclassement (PPR), mobilisation des aides du FIPHFP, échanges sur les campagnes de sensibilisation ou les modalités d'adaptation entre les trois versants de la Fonction publique.

D'ici 2027, la feuille de route prévoit de pérenniser le dispositif, d'étendre la dynamique à l'aire urbaine Belfort-Montbéliard et de créer des outils partagés pour faciliter la coopération entre acteurs.



Pour en savoir plus sur le collectif inter-fonction publiques dans le territoire de Belfort



Réunion du collectif inter-fonctions publiques



Réunion employeur publics de Saône et Loire, en décembre 2025

Lancement d'un groupe employeurs publics en Saône-et-Loire

En décembre 2025, une trentaine d'employeurs publics se sont rassemblés à l'initiative d'Olivier Tainturier, sous-préfet et référent handicap départemental pour la Saône-et-Loire, et de Fabrice Geurts, directeur territorial handicap du FIPHFP en Bourgogne-Franche-Comté.

L'objectif de cette rencontre : déterminer comment la politique handicap peut simultanément renforcer l'efficacité et l'attractivité de la Fonction publique. Face à la multiplicité des situations de handicap et à l'étendue du catalogue d'aides financières et techniques, les employeurs publics peuvent éprouver des difficultés à s'orienter. Cap Emploi joue alors un rôle déterminant en tant qu'interlocuteur unique, capable d'orienter chaque situation vers l'expertise appropriée. Cette approche permet aux employeurs de se concentrer sur l'essentiel : l'organisation interne d'une culture de la compensation du handicap, la création d'un climat de confiance et l'encouragement à l'expression des besoins.

Par ailleurs, la formation des managers de proximité constitue un enjeu majeur. Ceux-ci doivent être en mesure de repérer les premiers signaux de difficultés liées à la santé et d'initier un accompagnement adapté.



*Pour en savoir plus
sur cette rencontre*

Une journée régionale dédiée aux troubles du neurodéveloppement : comprendre, agir et transformer le service public

Mardi 25 novembre, près de 80 référents handicap issus des trois versants de la Fonction publique de Bourgogne-Franche-Comté ont participé à une journée inédite dédiée aux troubles du neurodéveloppement (TND).

Ouverte par Christophe Guillet, directeur de la Plateforme régionale d'appui interministérielle (PFRH), et Fabrice Geurts, directeur territorial handicap du FIPHFP, cette rencontre visait à mieux reconnaître les singularités des agents et à bâtir des environnements de travail réellement inclusifs. Les TND (autisme, troubles Dys, TDAH, troubles du développement intellectuel) touchent 5 à 10 % de la population, donc autant d'agents publics. « Mieux comprendre ces profils, c'est mieux accompagner les talents », a rappelé Christophe Guillet, directeur de la PFRH.

L'un des temps forts de la matinée : des ateliers immersifs permettant aux participants de ressentir les difficultés rencontrées par les personnes concernées. Trois parcours, animés par Pluradys et le Centre Hors Normes, ont mis en lumière la fatigue, les efforts invisibles et parfois l'isolement que vivent nombre d'agents. Le professeur Eloi Magnin, neurologue au sein du CHU de Besançon, a ensuite posé les jalons médicaux et scientifiques : diversité des TND, diagnostic souvent tardif à l'âge adulte, nécessité d'une approche bio-psycho-sociale, rôle clé du travail comme facteur d'équilibre lorsque l'environnement est adapté.

L'après-midi a été consacrée aux dispositifs opérationnels : présentation de la filière CAP'TND, aides du FIPHFP (évaluations, adaptations, accompagnement sur site), témoignage d'une jeune professionnelle confrontée à un handicap invisible et retour d'expérience du Conseil départemental de la Nièvre. Pour accompagner les employeurs, le bon réflexe est de mobiliser Cap Emploi, acteur généraliste du handicap en emploi, qui peut faire appel à des dispositifs spécifiques comme les Appuis Spécifiques présentés par l'ADNA.

HANDICIVIQ : un dispositif régional pour accompagner les jeunes en situation de handicap vers le Service Civique

À l'occasion des 15 ans du Service Civique, le FIPHFP a organisé le 3 avril 2025 un webinaire intitulé « Le Service Civique, un levier d'engagement et de diversité pour votre organisation ».

En partenariat avec Thibaut Servant, coordinateur HANDICIVIQ au sein de l'UFCV Bourgogne-Franche-Comté, cet événement a rassemblé 26 participants autour des enjeux de l'accueil de jeunes en situation de handicap dans la Fonction publique. Depuis sa création en 2010, le Service Civique a permis à 850 000 jeunes de s'engager au service de l'intérêt général. En 2023, près de 150 000 volontaires ont été mobilisés sur des missions variées. Pourtant, seuls 2,6 % de ces volontaires étaient en situation de handicap, un chiffre encore loin de l'objectif de 6 %.

Thibaut Servant et Lison Piquet ont présenté le dispositif HANDICIVIQ, qui accompagne les jeunes et les structures d'accueil en Bourgogne-Franche-Comté. Grâce aux ateliers « Agir pour soi et pour les autres », HANDICIVIQ aide les jeunes à exprimer leurs motivations, définir leur projet d'engagement et accéder à des missions adaptées. Le webinaire a également rappelé que les aides du FIPHFP ne se limitent pas aux agents titulaires : les volontaires en Service Civique peuvent bénéficier de compensations liées au handicap, facilitant ainsi leur intégration dans la Fonction publique.



Chiffres clés 2025 en Bourgogne Franche-Comté

(Déclaration 2025 – Situation au 31/12/2024) - Hors employeurs nationaux

Le taux d'emploi et les BOE sont calculés sur la base déclarative des employeurs assujettis avec ou sans contribution (hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire).



6,96 %

Taux d'emploi direct

de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique (vs 6,60 % pour 2024)



4,29 %

dans la fonction publique d'État

(vs 4,32 % pour 2024)



6,65 %

dans la fonction publique hospitalière

(vs 6,31 % pour 2024)



7,67 %

dans la fonction publique territoriale

(vs 7,26 % pour 2024)



8 642

bénéficiaires de l'obligation d'emploi

(vs 8 202 en 2024)



417

dans la fonction publique d'État

(vs 448 pour 2024)



3 597

dans la fonction publique hospitalière

(vs 3 413 pour 2024)



4 628

dans la fonction publique territoriale

(vs 4 341 pour 2024)

Les BOE en 2025

Les BOE par statut

Non titulaires	12,49 %
Catégorie A	11,92 %
Catégorie B	19,87 %
Catégorie C	54,74 %
Ouvriers d'État	0,21 %
Emplois particuliers	0,78 %

Les BOE par catégorie

Agents ayant fait l'objet d'un placement en Période de Préparation au Reclassement (PPR)	0,24 %
Agents ayant fait l'objet d'une décision de reclassement	5,89 %
Agents recrutés sur un emploi réservé	0,31 %
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0,44 %
Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une rente ou d'une allocation d'invalidité	0,03 %
Titulaires d'une Allocation Temporaire d'Invalidité (ATI)	9,57 %
Titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité »	0,52 %
Titulaires d'une pension d'invalidité	0,47 %
Titulaires d'une rente d'invalidité avec une incapacité permanente au moins égale à 10 %	1,39 %
Travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (RQTH et assimilé)	80,35 %
Travailleurs sur emplois particuliers	0,78 %

Les BOE par genre

Femmes	72 %
Hommes	28 %

Les BOE par âge

Jusqu'à 25 ans	1,26 %
26 à 40 ans	11,05 %
41 à 55 ans	49,65 %
56 ans et plus	38,04 %

Effectifs / BOE / TED par départements (employeurs assujettis)

Effectifs (ETR)

	FPE	FPH	FPT	Total
Côte d'or	4 507	10 958	11 443	26 908
Doubs	3 724	9 378	14 478	27 580
Haute-Saône	229	2 360	3 757	6 346
Jura	260	4 662	5 639	10 561
Nièvre	180	4 562	4 707	9 449
Saône et Loire	303	11 193	10 999	22 495
Territoire de Belfort	377	3 840	3 209	7 426
Yonne	138	7 129	6 131	13 398
Total	9 718	54 082	60 363	124 163

BOE

	FPE	FPH	FPT	Total
Côte d'or	181	763	857	1 801
Doubs	165	593	1 229	1 987
Haute-Saône	14	150	349	513
Jura	10	404	388	802
Nièvre	13	314	369	696
Saône et Loire	11	642	832	1 485
Territoire de Belfort	16	277	224	517
Yonne	7	454	380	841
Total	417	3 597	4 628	8 642

TED

	FPE	FPH	FPT	Total
Côte d'or	4,02 %	6,96 %	7,49 %	6,69 %
Doubs	4,43 %	6,32 %	8,49 %	7,20 %
Haute-Saône	6,11 %	6,36 %	9,29 %	8,08 %
Jura	3,85 %	8,67 %	6,88 %	7,59 %
Nièvre	7,22 %	6,88 %	7,84 %	7,37 %
Saône et Loire	3,63 %	5,74 %	7,56 %	6,60 %
Territoire de Belfort	4,24 %	7,21 %	6,98 %	6,96 %
Yonne	5,07 %	6,37 %	6,20 %	6,28 %
Total	4,29 %	6,65 %	7,67 %	6,96 %

Source : Recueil statistiques - DOETH 2025 - Pôle contrôle de gestion de la DPS/CDC



Recrutements et maintiens dans l'emploi

1 369 recrutements réalisés (vs 1 371 pour 2024)

82



dans la fonction publique d'État

417



dans la fonction publique hospitalière

870



dans la fonction publique territoriale

254 maintiens dans l'emploi (vs 275 pour 2024)

1



dans la fonction publique d'État

110



dans la fonction publique hospitalière

143



dans la fonction publique territoriale

Sources : Contrôle de gestion de la DPS/CDC ; Relevés de décision du Comité d'engagement ;
PV des Comités nationaux et locaux ; Outil TRIO – Données hors employeurs nationaux



2 378 745 €

contributions émises (vs 2 791 510 € en 2024)

673 645 €

 dans la fonction
publique d'État

950 509 €

 dans la fonction
publique hospitalière

754 591 €

 dans la fonction
publique territoriale



2 772 888 €

d'interventions directes financées (vs 1 973 550 € pour 2024)

145 287 €

 dans la fonction
publique d'État

361 729 €

 dans la fonction
publique hospitalière

2 265 872 €

 dans la fonction
publique territoriale

922 011 €

dans le cadre des aides plateforme
(vs 953 588 € pour 2024)

FPE 58 388 €
FPH 202 064 €
FPT 661 559 €

Dont **392 484 €** en faveur de l'apprentissage
(vs 336 158 € pour 2024)

FPE 27 239 €
FPH 0 €
FPT 365 245 €

1 850 877 €

au travers des conventions employeurs
(vs 1 019 961 € pour 2024)

FPE 86 899 €
FPH 159 665 €
FPT 1 604 313 €



9 conventions validées en 2025

en Comité local pour un total de

3 567 152 €

1 primo convention FPE : 289 664 €

8 renouvellements FPT : 3 277 488 €

Comité local Bourgogne Franche-Comté



Fonction publique d'État

Le Préfet de région
ou son représentant

Titulaires

Alexandra SCUTA
Annette FRANÇOIS

Suppléants

Hicham ELBAHTOURI
Betty DEVILLAIRS



Fonction publique hospitalière

Titulaires

Nicolas MARTENET

Suppléant

en attente de désignation



Fonction publique territoriale

Titulaires

Martine EAP-DUPIN
Sandra LANNICELLI
Severine CALINON
en attente de désignation

Suppléants

en attente de désignation

Organisations syndicales représentatives au plan national

Titulaires

Sébastien SARJAT
Thierry GAZON
Elise MARTIN
Peggy FLORICOURT
Jean-Etienne GODOT
Viviane DANAUDIERE
Etienne PITON
Annick GUICHARD

Suppléants

Emilie PROST
Aurélie JACOTOT
Claire BOUHOT
en attente de
désignation

Associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

Titulaires

Christine GARNIER
Annick AMIARD
Mélanie MILON

Suppléants

en attente de
désignation

Personnalités compétentes dans le domaine du handicap

Stéphanie WETSCH
Catherine DURAND

Séances du comité local

- Jeudi 5 février
- Mercredi 25 mars
- Vendredi 26 juin
- Jeudi 12 novembre
- Vendredi 18 décembre

Glossaire

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

AS : appuis spécifiques

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDD : Contrat à durée déterminée

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller mobilité carrière

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COG : Convention d'objectifs et de gestion

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFF : Direction générale de l'administration et de la Fonction publique

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

ETP : Équivalent temps plein

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FHF : Fédération Hospitalière de France

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SMIC : Salaire minimum de croissance

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

UNEA : Union nationale des entreprises adaptées



2025

www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33

e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr



La gestion
administrative du
FIPHFP est assurée par
la Caisse des Dépôts
(CDC)

